

APPEL À PROJETS POUR LA CRÉATION D'UNE ŒUVRE

L'Espace et ses bonnes manières

I – Objet de l'appel à projets

Face aux menaces de la crise bio-climatique qui se concrétisent, et à la reterritorialisation de l'Espace, nourrie de compétitions militaires et nationalistes, qui se renforce à l'instar des débuts de la « conquête spatiale » dans les années 1960, l'humanité, sans possibilité réaliste d'exode cosmique, est amenée à se penser autrement. L'aventure spatiale pourrait-elle nous montrer la voie vers de nouvelles sociabilités à l'heure où les relations se tendent entre communautés humaines, entre communautés humaines et autres qu'humaines, entre individus, et où l'éthique progressivement élaborée est remise en question ? Par ses caractéristiques, ses difficultés d'adaptation au milieu, la rareté des ressources comme celle de l'énergie, de l'eau, de la nourriture ou encore des matières premières sera-t-elle susceptible de générer un nouveau guide des bonnes manières ? Quel regard peuvent porter les artistes contemporains sur cette question qui nous hante sur Terre et dans l'Espace ? Quelle position peuvent-ils adopter ? Dans le cadre de cet appel à projets de création, l'Observatoire de l'Espace du Cnes invite les artistes à interpréter dans une œuvre relevant exclusivement des arts visuels et plastiques un nouveau guide des bonnes manières. L'œuvre produite sera présentée lors d'une exposition en 2026 et entrera dans la collection de l'Observatoire de l'Espace, conservée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste ou le collectif d'artistes qui réalisera l'œuvre.

II – Le thème

Le milieu spatial aujourd'hui habitable par les humains se cantonne à un véhicule de taille réduite, en orbite basse, à environ 400 km de la Terre, rassemblant des caractéristiques physiques uniques – absence de gravité, absence d'eau et raréfaction extrême de l'atmosphère – et qui introduit dans la sociabilité humaine des rapports à des non-humains – c'est-à-dire avec des entités privées de la qualité d'humain – inattendus. Une telle combinaison fait de ce milieu un possible laboratoire de réflexion et de création où l'humanité peut s'appréhender autrement.

Ce milieu extrême et contraint, en termes d'environnement, d'habitat et de relations terrestres, constitue un cadre singulier susceptible de faire émerger une réflexion cosmopolitique. En effet, par plusieurs aspects, la vie dans la Station spatiale internationale, à côté de l'hypercontrôle qu'elle requiert, peut se regarder de manière positive dans la perspective d'un modèle idéal. C'est un milieu où tous les corps vivants, parce qu'ils sont affectés par l'impesanteur et les risques encourus, sont l'objet de préparation, d'attention, de solidarité, et constituent un investissement social précieux. C'est un milieu où toute action provoque une réaction amplifiée qui rend improbable toute impulsion violente ou combat, au profit d'attitudes d'hospitalité pour tout élément embarqué. C'est un milieu où toute chute devenue impossible implique de nouvelles alliances aux choses et à leur combinaison. Enfin c'est un milieu où tous les moyens sont comptés et restreints à proportion de leur utilité.

Autrement dit, des préoccupations encore trop minoritaires sur Terre sont amplifiées dans l'Espace. Les objets, instruments, outils, sont majoritairement conçus pour être fiables, réparables, générant le moins de déchets possible. Le recyclage (eau, atmosphère, etc.) est essentiel. L'économie la

moins dispendieuse des consommations (énergies, alimentation, etc.) et de l'espace disponible est primordiale. L'entretien du corps et de l'esprit est indispensable. La coopération et l'acquisition de multiples compétences (médecine, langues, etc.) sont préférées au fonctionnement hiérarchique spécialisé, la bonne humeur concentrée dans le travail aux tensions anxiogènes. L'égalité des rôles entre les hommes et les femmes est réalisée durant la mission spatiale.

Sur Terre, les rapports entre les humains sont régis par les bonnes manières qui constituent en quelque sorte un code de bonne conduite entre les humains, même si il peut être transgressé pour s'affranchir d'un monde parfois trop conventionnel et qu'il varie d'une culture à une autre. Aujourd'hui, alors que les humains s'aventurent dans l'Espace, à côté des progrès technologiques et de l'évolution du droit spatial, pourrait-on imaginer un code des bonnes manières de l'Espace qui régirait au quotidien ces relations (quelques exemples sont proposés en p. 5) ?

III – L'œuvre attendue

L'appel s'adresse à tous les artistes pour la production d'une œuvre relevant des arts visuels et plastiques (vidéo, création sonore, installation, sculpture, peinture, etc.). Avec le médium de son choix, l'artiste pourra explorer la manière dont la vie dans le milieu extra-terrestre peut-être un moyen de faire table rase des conventions sociales terrestres et des nombreuses règles comportementales pour en inventer d'autres. En explorant les interactions possibles entre les différentes formes de vie et objets présents dans l'Espace, l'artiste est invité à redéfinir la relation à l'autre ainsi que la hiérarchie et l'exécution des tâches quotidiennes de la communauté au prisme du contexte spatial décrit précédemment. L'artiste est libre d'alimenter sa création de ses propres sources (films, documents, sons, images) qui doivent impérativement être libres de droits et garantir l'Observatoire de l'Espace du Cnes contre tout recours juridique d'un tiers.

IV – L'Observatoire de l'Espace du Cnes

Acteur atypique de la création contemporaine française, l'Observatoire de l'Espace du Cnes invite les artistes, via sa politique de soutien à la création, à ouvrir des brèches dans les représentations de l'aventure spatiale et favorise l'émergence de nouveaux récits de l'Espace dépassant le seul rapport de fascination au cosmos. Par son ancrage au sein du Cnes, l'établissement public chargé de mettre en œuvre la politique spatiale française, l'Observatoire de l'Espace est en mesure d'apporter l'assistance documentaire et technique essentielle à l'élaboration d'œuvres s'inscrivant dans cette approche. La collection d'art contemporain, qu'il constitue depuis 2014, réunit une centaine d'œuvres (vidéos, installations, photographies ou encore pièces picturales), et questionne par ces regards multiples nos représentations de l'Espace. Les Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse accueille la collection depuis 2017, et la fait vivre en assurant également la diffusion des pièces.

V – Financement et apports

Un budget de 4 000 € Hors Taxes sera attribué à l'artiste sélectionné pour produire sa pièce. Cette somme est répartie comme suit : conception et production (2 000 € H.T.) et acquisition de la pièce finale (2 000 € H.T.), la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. Cette dernière

somme sera attribuée à la livraison de l'œuvre, après acceptation définitive du projet par l'Observatoire de l'Espace. La phase de sélection ne fait l'objet d'aucune rémunération. Dans le cadre de la résidence de création, l'Observatoire de l'Espace du Cnes apportera à l'artiste sélectionné un soutien éditorial et documentaire selon les besoins du projet artistique.

VI – Acquisition de l'œuvre et propriété

L'œuvre unique créée dans ce cadre est propriété de l'Observatoire de l'Espace du Cnes. Elle est conservée par ses soins au sein de sa collection en dépôt aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. Les caractéristiques de l'œuvre finale seront présentées dans une fiche technique annexée a posteriori au contrat liant l'artiste et l'Observatoire de l'Espace du Cnes. Par définition, aucun autre exemplaire ou déclinaison de cette œuvre ne pourra exister. Dans le cas où cette phase de travail n'aboutirait pas à des résultats significatifs dans les temps impartis, l'Observatoire de l'Espace du Cnes se réserve le droit de ne pas exposer l'œuvre et de ne pas l'inclure au sein de sa collection d'art contemporain.

VII – Précautions d'usages

Toute proposition à visée raciste ou pornographique, indépendamment de tout jugement sur la qualité de l'œuvre, ne pourra être acceptée en l'état. Cette exigence peut conduire à ce que la pièce proposée soit susceptible d'être refusée ou de provoquer des demandes de modifications. L'artiste sélectionné s'engage à soumettre une œuvre libre de droits non commerciaux (vidéo, son et image) qui respecte les conditions financières et juridiques prévues aux paragraphes V et VI. Il s'engage également à respecter le calendrier prévisionnel établi par l'Observatoire de l'Espace du Cnes présenté ci-dessous.

VIII – Calendrier

- 30 mars 2026 : date limite de réception des dossiers
- Avril 2026 : commission de choix et auditions des artistes présélectionnés
- Mai 2026 : annonce du lauréat (Les artistes seront informés individuellement par mail de la décision de la commission.)
- Automne 2026 : exposition

IX – Dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

1/ **Le formulaire de candidature complété et signé** (pages 6 et 7).

2/ **Une note d'intention.** Dans la note d'intention, l'artiste doit présenter un projet de création qui témoigne d'un parti pris artistique fort et dont les ambitions esthétiques et intellectuelles s'appuient sur le thème de l'appel. Elle explicitera la manière dont l'artiste aborde la notion de « bonnes manières » et comment elle s'intégrera à son projet artistique. La note doit également préciser comment cette nouvelle œuvre entre en résonance avec ses propres interrogations, dans le prolongement de sa recherche personnelle et en cohérence avec le projet. Il s'agit de signifier l'identité du travail afin que l'Observatoire de l'Espace puisse évaluer la direction du projet souhaitée par l'artiste.

3/ **Un dossier artistique** présentant une sélection d'œuvres avec un *curriculum vitae* actualisé.

Ces références seront accompagnées d'une légende de quelques lignes précisant le type d'œuvre et la date de réalisation (inclure tout visuel, lien vidéo ou sonore, etc. permettant une meilleure compréhension de la démarche artistique et des projets antérieurs). Il contiendra également un texte d'une page maximum sur la démarche artistique générale de l'artiste.

X – Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou ressortissants de l'Union européenne. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du Cnes se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. Le dossier doit être rédigé en français. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du Cnes à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

XI – Critères de choix

Après examen des dossiers de candidature, la commission organisera l'audition d'artistes présélectionnés. Les critères suivants permettront de choisir l'artiste lauréat :

- Originalité et qualité du projet proposé : proposition et écriture plastique, innovation
- Intérêt pour le projet qui doit apparaître au sein même de la proposition artistique
- Capacité de mise en œuvre de la proposition formulée
- Adéquation stylistique, thématique et formelle de la proposition par rapport au parcours antérieur de l'artiste
- Références professionnelles

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : le 30 mars 2026 au plus tard à 16h.

Transmission par courrier électronique en une seule fois des documents au format pdf, **via une plateforme de transfert de fichiers** (gros fichiers, swisstransfer...), à l'adresse suivante : appels.observatoire.espace@gmail.com

Merci de préciser en objet de votre mail « candidature appel Les bonnes manières » et dans le nom de vos fichiers « NOM_Prénom_Appel_bonnes-manières »

Tout dossier fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours. Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez-vous adresser par courrier électronique à : appels.observatoire.espace@gmail.com ou luciehercule@hotmail.fr

Annexe

Le guide des bonnes manières dans l'Espace

Quelques extraits de ce que pourraient être les bonnes manières réinterprétées au prisme de l'aventure spatiale. Les artistes sont libres de faire d'autres hypothèses. D'autres exemples pourront également être soumis à l'artiste lauréat.

Commensalité

Se retrouver pour partager un moment, un repas, des paroles ; est-ce que les conditions de vie dans le milieu extra-terrestre modifient la commensalité entre les êtres ? Jusqu'à la quantième génération, mettre les pieds sur la table demeurera un geste choquant, irrespectueux envers autrui, voire injurieux alors que l'impesanteur modifie les contraintes comportementales ? Est-ce que l'oubli des règles de vie devient une nouvelle règle ? Faut-il inventer d'autres règles de vie commune et dans ce cas, qui peut poser ces règles ? De quelle façon se construit un nouvel usage ou s'oublie l'ancien ?

Ordures

La politesse envers les autres nous oblige à respecter un certain nombre de convenances sociales. Ainsi, on « n'abandonne » pas ses ordures n'importe où et n'importe comment. La société a mis en place des dispositifs adéquats, comme les déchetteries pour favoriser les relations humaines. Dans le milieu extra-terrestre, cette question des ordures et de leur devenir se pose à différentes échelles. Il suffit de se remémorer l'image des sacs de détritus que les astronautes américains ont laissé sur la Lune, au pied du LEM (le module lunaire des missions Apollo), dans l'attente improbable d'un service de ramassage interplanétaire. Aujourd'hui, les astronautes de la Station spatiale internationale (ISS), ont à leur disposition des solutions alternatives au nettoyage de leur linge sale et à la destruction de leurs détritus : ils les mettent dans des cargos qui brûlent en rentrant dans l'atmosphère terrestre, incinérateur de nos temps modernes.

Signe

Dans la rencontre, se pose toujours la question du signe qu'il faut adresser à l'autre pour traduire au mieux ses intentions, voire le rassurer ; l'autre pouvant se présenter sous une forme très variable. Dans une approche anthropomorphique, la main ou un ersatz de main est toujours la première idée qui surgit ; l'échec de ce geste se révélant rapidement, quel signe peut alors s'avérer pertinent et surtout à qui s'adresse-t-il réellement ?

Dans le milieu extra-terrestre, et la connaissance actuelle que l'on en a actuellement, aucune autre existence de vie n'étant prouvée, tous les dispositifs de production de signes ne s'adressent qu'à nous-mêmes, en dépit des grandes déclarations : plaque gravée, vidéo disques, sculptures anthropomorphes, signal codé envoyé dans l'Espace, etc.

Rien n'empêche cependant de se pencher sur la question du signe non vexatoire et non dominant, dénué de toute ambiguïté quant aux intentions de l'émetteur et d'imaginer un vocabulaire simple, conscient néanmoins de l'inanité de sa démarche !

APPEL À PROJETS DE CRÉATION

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Artiste

Nom, Prénom :

Numéro professionnel **obligatoire** (Siret pour les Français) :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : E-mail :

Site internet :

Résumé de la proposition

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou ressortissants de l'Union européenne. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du Cnes se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. Le dossier doit être rédigé en français. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du Cnes à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

Calendrier

- 30 mars 2026 : date limite de réception des dossiers
- Avril 2026 : commission de choix et auditions des artistes présélectionnés
- Mai 2026 : annonce du lauréat
- Automne 2026 : exposition

Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Les deux pages du formulaire de candidature complété et signé (pages 6 et 7).
- Une note d'intention dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures et un *curriculum vitae* présentant le parcours artistique de l'artiste.

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du Cnes, **le 30 mars 2026 au plus tard à 16h.**

Envoi du dossier

Transmission par courrier électronique en une seule fois des documents au format pdf, **via une plate-forme de transfert de fichiers** (gros fichiers, swisstransfer...), à l'adresse suivante : appels.observatoire.espace@gmail.com

Merci de préciser en objet de votre mail « candidature appel Les bonnes manières » et dans le nom de vos fichiers « NOM_Prénom_Appel_bonnes-manières »

Tout dossier fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours.

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : appels.observatoire.espace@gmail.com ou luciehercule@hotmail.fr

Fait à, le

Signature